



ARRÊTÉ N° 10-2022

Objet : Arrêté fermant à la circulation chemin de Paris

Le Maire de Coutevroult,

Vu le code des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213-1,

Vu le code de la voirie routière, notamment ses articles R 116-2 et L 114-1,

Vu le code rural,

Vu le règlement sanitaire départemental,

Considérant les travaux sur voirie pour reboucher des nids de poules

Considérant qu'il est nécessaire de fermer à la circulation pendant la durée des travaux pour garantir la sécurité des personnes et des biens,

ARRETE

ARTICLE 1 : la circulation sera fermée dans les deux sens depuis la sortie du magasin Truffaut jusqu'au Centre Technique Municipale pour une durée de 3 jours à compter du 22/02/2022

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Crécy la Chapelle,
- Monsieur le Commandant des Services d'Incendie et de Secours de Saint-Germain sur Morin,

Fait à Coutevroult le 21 février 2022

Le Maire -Adjoint

Alain GAGNEPAIN

